Commission scolaire English-Montréal

English Montreal School Board

RÈGLEMENT N^{O} 1 (2023)

RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES RÉUNIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

Article 1 En conformité avec l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, un minimum de quatre (4) réunions ordinaires de la commission scolaire seront tenues annuellement.

Article 2 Les réunions auront lieu dans la salle Laurence Patterson du centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal, à l'exception des réunions du 3 octobre 2023, du 23 janvier et du 30 avril 2024, qui se tiendront au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau, à Montréal. Nonobstant l'article 5.4 du Règlement n° 12 sur les règles de gestion interne du conseil des commissaires et du comité exécutif, les réunions débuteront à 19 h 00 et se termineront au plus tard à 22 h 00.

Article 3 Les dates des réunions ordinaires de la commission scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 sont les suivantes :

5 septembre 2023
3 octobre 2023
7 novembre 2023
19 décembre 2023
23 janvier 2024
27 février 2024
26 mars 2024
30 avril 2024
28 mai 2024
18 juin 2024

(s) Joe Ortona

M. Joe Ortona, président

(s) Nathalie Lauzière

Me Nathalie Lauzière, secrétaire générale